

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES GRAINS

LA POLITIQUE QUANT AU MARCHÉ INTÉRIEUR DES GRAINS FOURRAGERS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je demande l'autorisation, appuyé par le député de Meadow Lake (M. Nездoly), de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu de l'article 26 du Règlement, en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, soit la menace que constitue pour l'agriculture canadienne l'interdiction américaine sur l'exportation des oléagineux et, partant, le danger d'une hausse des prix de la viande, de la volaille et des produits laitiers pour les consommateurs canadiens, de même que l'urgente nécessité qu'il y a pour le ministre responsable de la Commission canadienne du blé de faire connaître au Parlement les propositions du gouvernement relatives à une nouvelle politique concernant la vente et la fixation du prix des provendes du pays.

M. l'Orateur: Le député de Saskatoon-Biggar a donné préavis de son intention de proposer l'ajournement de la Chambre afin de discuter la question qu'il vient de mentionner. La présidence a étudié bien sérieusement la proposition du député. De toute évidence, elle a de l'importance et intéresse tous les députés. On comprendra également que ceux-ci pourraient vouloir une occasion d'exprimer leurs opinions sur la fourniture et le coût des provendes avant que le ministre ne fasse la déclaration de principe qu'il fera plus tard, a-t-il dit.

Il s'agit pour la présidence de décider si un tel débat doit se faire aujourd'hui même en prenant la priorité sur l'étude des mesures du gouvernement prévue pour plus tard dans la journée. En d'autres termes, nous ne mettons pas en question l'urgence de la question mais plutôt l'urgence du débat aujourd'hui même. A mon avis, bien que la question mentionnée par le député de Saskatoon-Biggar soit importante et urgente, on pourrait fort bien amorcer un peu plus tard un débat parlementaire à son sujet. Je propose que les députés intéressés à ce problème et qui tiennent à engager un tel débat suivent de près la situation à mesure qu'elle évoluera au cours des prochains jours et décident plus tard s'il ne conviendrait pas mieux de tenir plus tard ce débat d'urgence, aux termes de l'article 26 du Règlement.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES GRAINS

GRAINS FOURRAGERS—LES RÉPERCUSSIONS DE L'EMBARGO AMÉRICAIN SUR LES EXPORTATIONS—LES MESURES ENVISAGÉES QUANT À L'APPROVISIONNEMENT ET AUX PRIX

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question au très hon. premier ministre à propos de la décision prise hier par le gouvernement américain d'imposer un embargo sur les exportations de fèves soja, d'huile de soja et de graines de

Questions orales

coton. Le gouvernement est-il déjà en mesure de prendre des mesures de prévoyance afin de faire en sorte que la mesure adoptée par les États-Unis pour restreindre les exportations n'entraîne pas une pénurie ni même une hausse du prix des aliments de première nécessité au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il y a eu ce matin une réunion de hauts fonctionnaires et du cabinet lui-même pour examiner la question. Nous étudions ce que pourrait faire le gouvernement s'il se présentait certaines conditions hypothétiques. Pour l'instant, il est évident que cet embargo n'a été imposé qu'à des fins d'inventaire. Nous ne pouvons pour le moment annoncer aucune mesure, mais nous nous préoccupons évidemment de la question et de ses conséquences possibles.

M. Stanfield: Étant donné que le gouvernement n'a sans doute pas été pris par surprise, et considérant l'avertissement préalable donné dans une certaine mesure par le président des États-Unis, le gouvernement n'a-t-il pas mis au point un plan d'urgence? Envisage-t-il, par exemple, de restreindre l'exportation canadienne de certains produits riches en protéines?

M. Trudeau: Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, nous avons bien sûr envisagé la possibilité de prendre diverses mesures, dont celle qu'a mentionnée le chef de l'opposition; mais le gouvernement n'est pas disposé à mettre en place l'une ou l'autre de ces mesures ou à choisir parmi ses diverses lignes de conduite jusqu'à ce qu'il se voit dans la nécessité d'agir ainsi par suite de la décision prise par les États-Unis.

M. Stanfield: Étant donné la pénurie évidente d'aliments protéiques pour le bétail qui sévit actuellement au pays, et considérant ces nouveaux événements, le gouvernement n'est-il pas disposé à prendre des mesures en ce moment pour pallier une pénurie croissante, ou va-t-il simplement se contenter d'attendre et de parler de mesures de prévoyance jusqu'à ce que nous nous trouvions vraiment dans une situation d'urgence?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je ne puis que répondre que le gouvernement est disposé, bien sûr, à prendre les mesures qui s'imposeront. Je dis que le gouvernement ne prend pour l'instant aucune mesure.

LES GRAINS FOURRAGERS—LE RÔLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné la confusion et le désordre qui règnent dans la commercialisation aux États-Unis et l'incapacité de ce pays de savoir même quels sont ses approvisionnements, le ministre se lèvera-t-il pour donner à la Chambre l'assurance qu'il ne créera pas le même genre de confusion et d'embarras au Canada en soustrayant nos grains au contrôle de la Commission canadienne du blé ainsi qu'il a dit qu'il se préparait à le faire?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je n'ai dit ni au député ni, pour autant que je sache, à quelque autre personne ce que j'étais prêt à faire...

Des voix: Oh, oh!